

## PETIT GLOSSAIRE DE LA CRISE

Constantin-Ioan MLADIN  
University of Alba-Iulia

**Résumé:** Cet article comporte deux volets, dont chacun s'occupera du glossaire de l'actuelle crise (surtout financière et bancaire) : (1) un volet lexicologique – terminologique qui inventorie une vingtaine de *crisèmes* (termes empruntés au technolècte économique) insinués à grands pas dans la langue commune, sans qu'ils soient compris pourtant par tous les locuteurs ; (2) un volet pragmatylistique visant à esquisser quelques sommaires considérations sur les principales figures (la métonymie, la métaphore, l'imprécision, l'euphémisme) qui prennent en charge la dissimulation des mots tabous du champ sémantique de la crise derrière une désignation atténuée.

**Mots-clés:** crisème, lexicologie, terminologie, crise des liquidités, effet levier, fonds de couverture, hypothèque, levier d'endettement, survaleur.

### 1. Liminaires sociolinguistiques

C'est devenu depuis longtemps un lieu commun d'affirmer que les changements du vocabulaire suivent de près la dynamique de la société, dans le sens que le lexique, la composante la plus socialisée de la langue, essaie de refléter de son mieux et le plus vite possible son évolution. Vues de cette perspective, les lexies (mots ou termes) qui naissent à un moment donné dans une langue devraient répondre à des nécessités nominatives précises et se justifieraient avant tout par leur fonction référentielle.

Depuis plusieurs mois, les médias aidant, on ne parle que de la crise qui, de financière et boursière au debout est devenue économique et sociale ensuite. Difficile à décrypter pour les non initiés, le jargon technique des financiers est maintenant omniprésent. Le glossaire de la crise s'est amplement enrichi et le discours qui s'en sert s'est vite intensifié.

Cette nouvelle situation a remis au goût du jour un certain nombre de termes anciens et consacrés par l'usage et a lancé un bon nombre de termes techniques nouveaux. Des lexies telles *banque (centrale, d'affaires), croissance économique, fond d'investissement, marché (financier, interbancaire, monétaire), réserve fédérale, solvabilité, surendettement, taux (d'escompte, directeur)*... parsèment le discours public et se retrouvent systématiquement dans celui privé. Depuis, chacun a dû se familiariser avec quantité de termes, raccourcis (sigles et acronymes), statistiques et notes sophistiquées qui, s'ils ne sont pas nés avec la crise, permettent néanmoins d'en comprendre les mécanismes et les conséquences. En effet, la plupart des représentations lexico-sémantiques du bouleversement financier, économique et social qui affecte plus ou moins tout le monde ne sont pas nouvelles. Elles sont seulement beaucoup plus utilisées qu'auparavant faisant aussi l'objet de multiples manipulations et de divers réglages de sens.

## 2. Fiches terminologiques

Dans ce qui suit, je commence par présenter d'abord une vingtaine de *crisèmes*<sup>1</sup>, des mots crochus de sens « crise » (pour nommer des concepts financiers, économiques, sociaux, culturels liés à une crise), termes empruntés au technolècte économique (surtout financier et bancaire) qui tendent à s'incruster dans la langue commune et dont la signification reste pourtant assez ésotérique pour la masse des locuteurs (même si, à force de les répéter, on finit souvent par les comprendre) :

- *Agence de notation*. Société (entreprise ou institution) chargée de l'évaluation (notation<sup>2</sup> du risque) des collectivités (États, entreprises ou autres collectivités publiques) selon certains critères (financiers mais aussi, de plus en plus, écologiques, sociaux ou moraux) définis par une réglementation ou par les acteurs de marché. Ces agences opèrent, contre rémunération, à la demande des entreprises désirant être notées, mais en toute indépendance par rapport à celles-ci.
- *Carry Trade* « effet levier ». Pratique financière spéculative qui consiste à s'endetter dans une devise à faible taux d'intérêt et à placer ces fonds empruntés dans une autre devise à taux d'intérêt plus fort.
- *Credit crunch* « crise des liquidités<sup>3</sup> ». Resserrement du crédit (pénurie de crédit, étranglement du crédit), voire une limitation ou une raréfaction du crédit offert aux entreprises et aux ménages, ou une forte hausse des coûts liés à l'endettement (hausse des taux d'emprunt, besoin de fortes garanties pour obtenir un prêt, etc.) ou resserrement du crédit.
- *Déflation*. (1) Freinage, ralentissement de l'inflation par des mesures monétaires (réduction de la masse monétaire) ou financières (encadrement du crédit, contrôle des prix, etc.) ; (2) Baisse généralisée des prix suite à un net ralentissement ou d'une baisse de la demande.
- *Dépôt de bilan*. terme non juridique utilisé dans le langage courant pour désigner le dépôt de la déclaration de cessation des paiements.
- *Désinflation*. Atténuation, diminution de l'inflation, voire un ralentissement : le taux d'inflation baisse mais sans devenir pour autant nul ou négatif. Autrement dit, la hausse des prix continue mais à un rythme moins soutenu.
- *Goodwill* « survaleur ». Différence positive entre le prix d'achat (l'actif du bilan) d'une entreprise et sa valeur nette comptable (la somme de son capital immatériel et matériel valorisée à la valeur de marché). Comportant une connotation négative, le terme traditionnel français, (*survaleur*), dont l'usage était encore dominant dans les années 70, a depuis été supplanté par l'optimiste *goodwill*, celui-ci pouvant être estimé à partir des perspectives de rentabilité des investissements réalisés par l'entreprise. Au cas où ces perspectives sont mauvaises, on parle de *badwill*.

- *Hedge funds* « fonds de couverture ». Anglicisme trompeur (sans définition légale, précise et formelle) utilisé pour désigner des fonds d'investissement très spéculatifs, particulièrement risqués.
- *In bonis* (*société* ~). expression latine signifiant « dans ses biens », utilisé pour caractériser celui qui se trouve en situation normale, jouissant de l'ensemble de ses droits par opposition à celui qui est dessaisi de ses pouvoirs de gestion notamment dans le cadre d'une procédure collective. Synonyme de *solvable* « qui a les moyens de payer ses créanciers ».
- *Inflation*. Situation ou phénomène caractérisé par une hausse généralisée, durable et plus ou moins importante des prix, due à une demande supérieure à l'offre.  
Syntagmes englobants: *inflation rampante* (« inflation chronique »), *inflation galopante*.
- *Injection*. Outil des banques centrales qui désigne l'octroi de prêts au jour le jour aux banques en manque de liquidités pour qu'elles fassent face à leurs besoins de trésorerie.
- *Keynésianisme*. Importante théorie / doctrine économique proposant un remède choc contre la crise, développée dans les années 1930 par l'économiste américain John Maynard Keynes (1883-1946)<sup>4</sup> : l'intervention massive de l'Etat à la place de l'investissement privé défaillant (distribuer du revenu aux ménages, soutenir l'emploi et investir).
- *Leverage* « levier d'endettement ». Financement à effet de levier qui consiste à l'endettement plutôt qu'à l'augmentation de capital pour financer les activités d'une entreprise et ce, afin d'augmenter la rentabilité interne des capitaux propres. Le recours systématique à l'effet de levier, c'est la création du capitalisme sans capital.
- *Mortgage* « hypothèque ». Terme anglais qui viendrait du vieux français *mortgage* « gage dont on laissait recueillir les fruits au prêteur, sans qu'ils soient comptés sur la dette ». C'est le type de crédit le plus utilisé dans les pays anglo-saxons. Le bien acheté à crédit est hypothéqué auprès du prêteur. Ce qui veut dire qu'en cas de défaut de paiement, la banque peut se payer en vendant la maison. Le taux d'intérêt le plus souvent souscrit est variable.  
Actuellement, *mortgage* est équivalent avec le syntagme *crédit immobilier hypothécaire*.
- *Notation*. Appréciation par une agence de notation financière<sup>5</sup> du risque de solvabilité d'une collectivité, d'une opération tel qu'un emprunt, une titrisation.
- *Plan de redressement ou de sauvegarde*. Mesure adoptée par le tribunal à l'issue de la période d'observation dans le cadre d'une procédure de

redressement judiciaire ou de sauvegarde destinée à assurer la continuation de l'entreprise et l'apurement du passif. Synonyme de *plan de continuation*.

- *Privilège du new money*. Privilège de conciliation accordé aux personnes qui aux termes d'un accord de conciliation homologué, ont apporté de la trésorerie ou fourni un nouveau bien ou service au débiteur en vue d'assurer la poursuite de l'activité et sa pérennité.
- *Subprime (loans)* « prêt / crédit hypothécaire immobiliers à risques ». C'est un *mortgage* à risque destiné aux foyers dont la situation financière est fragile, instable et qui risquent de ne pas rembourser. Pour compenser le risque, ce prêt est gagé sur le logement de l'emprunteur et accepté avec un taux d'intérêt variable au cours du temps (et / ou très élevé).
- *Surprime*. Prime supplémentaire demandée par un assureur pour couvrir un risque exceptionnel.
- *Titrisation*. Technique / opération financière qui permet classiquement à un établissement financier de transformer des créances (crédit bancaire, crédit à la consommation, crédit immobilier, des factures émises non soldées, ou des prêts en cours...) en titres négociables sur des marchés financiers dans le but de permettre à l'établissement prêteur de transférer à un tiers (à savoir des organismes dits *fonds communs de créances*) le risque de non-remboursement de la créance initiale. Ce mécanisme contribue à noyer le risque en le divisant entre beaucoup d'acteurs et, dans le même temps, il rend très difficile l'identification de l'origine des fonds.
- *Valeurs refuges*. Investissement prisé par les investisseurs qui permet d'être à l'abri en période de crise financière ou de forte dépression des marchés puisqu'il aurait la vertu de s'apprécier en permanence (l'or, la terre, l'immobilier, les oeuvres d'art, les matières premières).

### 3. Considérations pragmatystylistiques

On a observé pendant d'autres périodes d'instabilité comparable à celle-ci que, s'il y a des valeurs qui ne baissent pas par ces temps de crise financière, celles-ci sont sans exception les euphémismes et les périphrases feutrés. Elles viennent colorer tous les discours sur les malheurs réels ou imaginaires des banques, des bourses et de tous les événements fâcheux du marché du travail.

Sur le plan lexical, trois figures majeures (la métonymie, la métaphore et l'imprécision) se disputent l'honneur de dissimuler les mots tabous du champ sémantique de la crise derrière une désignation atténuée. La fonction de l'*euphémisme* est dans ce contexte de camoufler un désagrément quelconque, de détourner l'attention de l'interlocuteur / du destinataire du message vers un aspect particulier du

problème, un aspect d'ordre secondaire et présenté sous un plus bel aspect que la réalité.

En parallèle avec l'interdit d'utiliser des vocables trop alarmistes, on recourt de plus en plus fréquemment à des *détours terminologiques* conçus pour diminuer l'impacte psychologique de la crise sur la population. En voici quelques exemples : *collaborateur* « salarié » ; *implantation d'emplois à l'étranger* « délocalisation » ; *reclassement – rééquilibrage de la masse salariale – restructuration* « diminution du personnel d'une entreprise par licenciement – dégraissage » ; *très faible croissance – croissance négative – croissance molle* « récession ». Cette fois-ci ce n'est plus la fonction référentielle des mots (des termes) qui est mise au premier plan, ces syntagmes actualisant plutôt la composante métalinguistique du langage dans une forme expressive.

D'ailleurs, conséquence logique de l'actuelle crise financière, même le discours des leaders politiques doit s'y adapter. Une étude réalisée en exclusivité pour Challenges.fr Dow-Jones Insight a recensé et décrypté toutes les occurrences de mots saillants des discours de Nicolas Sarkozy dans le domaine économique et repris dans les articles de la presse de langue française, avant et après les élections. Les expressions qui dominaient nettement dans les discours du président de la République en 2007, étaient le *pouvoir d'achat* et les *heures supplémentaires*, illustrations de son idée électorale centrale, le fameux « travailler plus pour gagner plus ». Mais depuis fin septembre 2008, ces expressions sont remises aux oubliettes et les phrases de Nicolas Sarkozy ont commencé à être truffées d'évocations sur les *bourses européennes*, sur les *marchés asiatiques*, sur le *capitalisme financier*, sur *Wall Street* ou bien sur le *plan de sauvetage*.

#### 4. Bilan optimiste

Il est bien connu que le langage est rarement monocorde, car il dispose d'une faculté innée de régler tout seul ses tensions internes. D'autre part, il est évident que les frustrations individuelles et collectives (inévitablement amplifiées pendant une période de crise) ne s'expriment pas forcément et uniquement à travers des propos pessimistes et fatalistes. Ni à travers des gestes désespérés et violents. Evidemment, comme ce n'est pas trop sérieux de tout prendre au sérieux, les locuteurs trouvent toujours des moyens linguistiques appropriés pour alléger un drame ou pour désamorcer une situation tendue. L'humour en est un et pour mettre fin à cette brève intervention je rappellerai une plaisanterie qui en est éloquente : « Par les temps qui courent mieux vaut avoir les bourses en action que les actions en bourse ».

#### Références bibliographiques

1. \*\*\* "Glossaire", in *Cahiers de l'Académie* (L'Académie des sciences techniques comptables financières), n° 15 ("Le management des entreprises en difficulté financière"), mars 2009, p. 95-99.

2. Jacquillat, Bertrand & Vivien Levy-Garboua 2008, *Les 100 mots de la crise financière*, Paris, PUF.
3. Lagadec P. 1991, *La gestion des crises*, Paris, Ediscience.
4. Morin, Edgar 1976, "Pour une crisologie", in *Communications*, n° 25, p. 149-163.

### Notes

<sup>1</sup> Terme forgé sur le modèle de *monème* (Morin, 1976).

<sup>2</sup> Voir **Notation**.

<sup>3</sup> Mais ce syntagme peut désigner aussi un refus des banques et autres établissements financiers à se prêter de l'argent, c'est-à-dire des liquidités, entre eux.

<sup>4</sup> Notamment dans *The General Theory of Employment, Interest and Money (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie)*, 1936.

<sup>5</sup> Voir **Agence de notation**.